

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINFI/DGD/CIPM/202 4 DU 02 OCTOBRE 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES Financement : Redevance Informatique – Exercice 2024

1.0bjet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de ses personnels, le Directeur Général des Douanes lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel informatique à la Direction Générale des Douanes.

2.Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des matériels ci-après :

- 130 micro-ordinateurs complets avec système d'exploitation et suite bureautique ;
- 130 onduleurs de 650 VA ;
- 50 imprimantes multifonctions monochromes ;

- 10 imprimantes multifonctions couleur ;
- 40 photocopieurs standards avec socle et toner ;
- 12 photocopieurs modèle entreprise avec socle et toner ;
- 100 régulateurs de tension de 3000 VA.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent quarante-huit millions huit cent quarante-sept mille cinq cents (246 847 500) FCFA TTC, soit :

- LOT 1 : Cent-vingt-six millions trois cent quarante-cinq mille trois cent soixante-quinze (126 345 375) Francs CFA TTC ;
- LOT 2 : Cent-vingt millions cinq cent deux mille cent vingt-cinq (120 502 125) Francs CFA TTC.

4.Allotissement

Les fournitures objet de la présente consultation sont réparties en deux (02) lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture de 130 micro-ordinateurs complets avec système d'exploitation et suite bureautique et de 130 onduleurs de 650 VA ;
- Lot 2 : Fourniture de :
 - 50 imprimantes multifonctions monochromes ;
 - 10 imprimantes multifonctions couleur ;
 - 40 photocopieurs standards avec socle et toner ;
 - 12 photocopieurs modèle entreprise avec socle et toner ;
 - 100 régulateurs de tension de 3000 VA.

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture du matériel informatique et installées sur le territoire national.

6.Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la Redevance Informatique-Douanes de l'exercice 2024, imputation : 4477102007

7.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement à la Direction Générale des Douanes, bâtiment Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, SIGAMP, porte 108, 1er étage, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

8.Acquisition du Dossier

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Direction Générale des Douanes, bâtiment Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, SIGAMP, porte 108, 1er étage, dès publication du présent avis, moyennant paiement d'un montant non remboursable des frais d'acquisition du DAO de Cent cinquante mille (150 000) F CFA payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9.Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

– Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, bâtiment Annexe de Tsinga, Direction des Ressources

et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, SIGAMP, porte 108, 1er étage, au plus tard **le 30 OCTOBRE 2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2024 DU 02 OCTOBRE 2024 POUR LA FOURNITURE

DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

– Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel au plus tard le 31 OCTOBRE 2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;*
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;*
- 5 Mo pour l'Offre Financière.*

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;*
- JPEG pour les images.*

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Lesdites fournitures seront livrées à la Division de

l'Informatique de la Direction Générale des Douanes, sise à Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréé par le Ministre chargé des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA pour le Lot 1 et deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA pour le Lot 2 et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;

– Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPA0 ou l'offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréé par le Ministre en charge des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 30 OCTOBRE 2024 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Direction Générale des Douanes par ladite Commission de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de

48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de/du :

1. l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
3. les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsifications des pièces ;
4. le non-respect d'au moins 80% des critères essentiels ;
5. l'absence de prospectus et fiche technique produits par le fabricant ;
6. le non-respect de 80% des spécifications techniques majeures indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
7. le non-respect de 80 % des spécifications techniques mineures indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
8. l'absence du certificat d'origine délivré par la chambre de commerce du pays du fabricant ;
9. l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
10. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
11. l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché durant les trois (03) dernières années ;
12. l'absence de la lettre de soumission ;
13. l'absence de la charte d'intégrité ;

14. l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
15. le non-respect du format de fichiers des offres.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les points ci-après :

1. présentation générale de l'offre : lisibilité du document, reliure du document (reliure serre-dos proscrite), agencement, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc et respect de l'ordre d'assemblage ;
2. références du soumissionnaire dans la fourniture des équipements similaires pour chacun des lots : avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années au moins 02 marchés similaires d'un montant supérieur ou égal à soixante-quinze millions (75 000 000) F CFA chacun (joindre première et dernière page des contrats, les pages du devis quantitatif et estimatif assortis de l'attestation de bonne fin ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive);
3. personnel clé : deux agents titulaires de BTS ou HND en Maintenance informatique : CV légalisés, datés et signés ;
4. délai de garantie supérieur ou égal à douze (12) mois ;
5. calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;
6. capacité de financement supérieure ou égale à cent millions (100 000 000) FCFA pour chaque lot ;
7. preuves d'acceptation des conditions du Marché : CCAP et ST paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés, portant le nom du signataire/mandataire avec la mention « Lu et Approuvé » ;
8. moyens logistiques : justifier de la possession du matériel de livraison du matériel informatique ;
9. délai de livraison \leq 60 jours ;
10. service après-vente : Attestation de service après-vente, attestation de disponibilité des pièces de rechange, personnel clé.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera les marchés aux soumissionnaires ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, SIGAMP, porte 108, 1er étage, téléphone : 222 20 25 46/222 20 25 31 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> .

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE Le 02-10-2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA